

COMMUNE DE BRACH

Synthese Eau Potable RPQS



Extrait du RPQS 2019



2019

TERRITOIRE

668 habitants
333 abonnés

Le service d'eau potable est sous compétence unique de la commune de Brach
La population desservie est de 668 habitants (629 habitants en 2018)



EXPLOITATION

Délégation en affermage
Contrat : 01/01/2008
Echéance : 31/12/2019

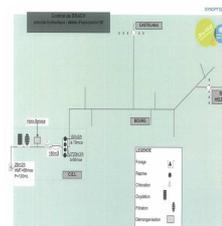
La société SUEZ ENVIRONNEMENT a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.
La commune garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.
L'eau est distribuée à 333 abonnés (312 abonnés en 2018).



PRODUCTION

Forage : nappe Plio quaternaire
Interconnexions :
Commune de Sainte Hélène et SIAEPA de Castelnau Médoc

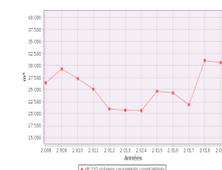
Les ressources en eau de la commune en 2019 proviennent :
- du forage n°1 pour 44 853 m³ (46 121 m³ en 2018 soit - 2,8 %),
- d'une exportation d'eau vers la commune de Sainte Hélène pour 4 248 m³ (106 m³ en 2018)



DISTRIBUTION

20,331 km de réseau
31 662 m³ consommés
129,86 m³/abonné
ILP : 0,2 m³/j/km
16,38 ab/km

En 2019 les abonnés domestiques ont consommé 31 662 m³ (31 103 m³ en 2018), soit en moyenne 129,86 litres par habitant et par jour
Pertes en eau de 2 409 m³ (11 097 m³ en 2018) = fuites (pour partie inévitables) et besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, consommations sans comptage ...),
Le rendement du réseau pour 2019 est de 96,2 % (78,7 % en 2018) et l'Indice Linéaire de Pertes (ILP) est de 0,2 m³/j/km en 2019 (1,3 m³/j/km en 2018).



QUALITE

Bonne

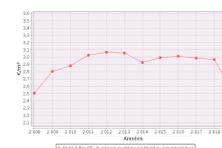
Le bilan 2019 fourni par l'ARS indique que l'eau, de la commune, est de bonne qualité.
La démarche de protection de la ressource en eau est en cours (indice d'avancement de protection des ressources 80 %).



PRIX

301,840 € pour 120 m³/an
2,5153 €/m³ T.T.C. pour 120 m³
Taxes : 0,547 €/m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.
Le coût d'une facture d'un abonné domestique consommant 120 m³/an est de 301,840 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2020), toutes taxes comprises (356,750 € au 1^{er} janvier 2019).
Soit pour 120 m³/an : 2,51539 €/m³ T.T.C. (- 15,39 % par rapport à 2019).



TRANSPARENCE

Sur ce montant, 40 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement des équipements, 38 % reviennent à la collectivité pour les investissements. Les taxes s'élèvent à 22 % du coût TTC.
Les données du service, tarifs et performance, sont mises en ligne sur l'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement, après validation du RPQS par les services de la DDTM 33.

